



DEVENEZ MÉCÈNE...

SOUTENEZ LES PROJETS DU FONDS DE DOTATION DE LA CHARTREUSE DE VILLENEUVE LEZ AVIGNON

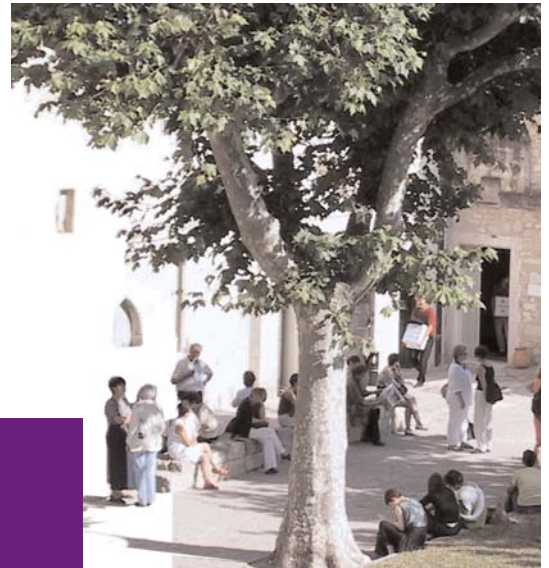
Monument historique appartenant à l'État (Ministère de la culture), la Chartreuse de Villeneuve lez Avignon est également soutenue par les collectivités territoriales.

Elle est gérée par l'association CIRCA, qui est chargée depuis 1973 d'y mettre en œuvre un double programme : patrimonial (accueil du public et présentation du monument) et artistique (accueil en résidence d'auteurs et artistes du théâtre et du spectacle vivant).

UN PATRIMOINE D'EXCEPTION...

La Chartreuse du Val de Bénédiction de Villeneuve lez Avignon est un ancien monastère fondé au XIV^{ème} siècle par le pape Innocent VI. Il était jusqu'en 1792 la résidence de moines de l'ordre des chartreux, membres de l'ordre religieux du même nom. Après avoir été délaissé pendant de nombreuses années, l'édifice a repris vie depuis 40 ans. Il accueille aujourd'hui des résidences d'artistes ainsi que de nombreux visiteurs et spectateurs.

L'édifice médiéval a traversé les siècles, grâce notamment à de nombreuses campagnes de présentation et de restauration. Depuis 5 ans le CIRCA s'est engagé dans un programme de recherche et de documentation fondé sur les techniques de numérisation et de modélisation en 3 dimensions (Chartreuse numérique). Au service du monument et de son histoire, ces techniques permettent de redécouvrir, d'étudier et de représenter des constructions ou des décors disparus ou inaccessibles. Le visiteur, quant à lui, peut réaliser un véritable voyage dans le temps.



UN LIEU DE RENCONTRES, D'INNOVATION ET D'ÉCHANGES ARTISTIQUES...

La construction rigoureuse de la Chartreuse autour d'espaces à ciel ouvert, adaptée à la vie solitaire des religieux est un contexte parfait pour la création artistique. Elle invite à la méditation et à la réflexion.

La Chartreuse, qui abrite le CNES (Centre national des écritures du spectacle) est devenue depuis les années 1970 l'un des principaux lieux de résidence d'artistes en France. Ce lieu de création et de rencontre donne lieu à des croisements, des partages, des réflexions qui débouchent parfois sur des collaborations, des ouvertures et des échanges stimulants pour les travaux de chaque artiste. La Chartreuse représente un lieu emblématique de l'écriture théâtrale contemporaine.

Le CIRCA développe désormais simultanément ces deux programmes en confrontant la Chartreuse, dans toutes ses dimensions, à un environnement numérique et technologique.





DEVENEZ MÉCÈNE...

SOUTENEZ LES PROJETS DU FONDS DE DOTATION DE LA CHARTREUSE DE VILLENEUVE LEZ AVIGNON



PROJETS PATRIMOINE :

**Projet 1 : Numérisation 3D du Pont d'Avignon et de ses abords jusqu'à la Chartreuse -
Projet de maquette numérique (2007-2013)**

Redécouvrir le Pont d'Avignon à travers les siècles

- réalisation et présentation d'un deuxième film sur le développement du projet :
jusqu'à 25 000 €

Projet 2 : Mise en valeur numérique de la Chartreuse (2011 - 2014)

Visiter la Chartreuse telle qu'elle fut au Moyen-Âge

- présentation de la numérisation 3D de l'église : jusqu'à 40 000 €

Projet 3 : Aménagement des jardins de la Chartreuse (2012)

Redonner sa beauté au site

- Renouvellement des plantations dans les jardins des cellules, sur la base de projets
à la fois scientifiques et culturels : jusqu'à 5 000 € par jardin

PROJETS ARTISTIQUES :

**Projet 1: Octroi de bourses de résidences pour les compagnies, notamment dans le
cadre des "Rencontres d'été de la Chartreuse" pendant le Festival d'Avignon (2012)**

Favoriser la création artistique

de 5 000 à 15 000 € par compagnie

Projet 2 : Aménagements de logements pour les résidents (2012-2013)

Accueillir au mieux les artistes

Jusqu'à 60 000 € par cellule

EN DEVENANT MÉCÈNE...

Vous êtes une entreprise :

Vous obtenez une déduction fiscale de 60% du montant du don effectué en numéraire, en compétence ou en nature, et retenu dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaire H.T.
Par exemple, un don de 5 000 € ne vous "coûte" réellement que 2 000 €.

Vous valorisez l'image de votre entreprise en œuvrant pour l'intérêt général.

Vous bénéficiez de contreparties en communication et relations publiques. Votre geste sera valorisé par un rappel visuel permanent. Vous bénéficiez de rencontres privilégiées avec les artistes, d'invitations, de tarifs préférentiels sur les spectacles payants, et sur les locations de salles d'époque et équipées pour vos rendez-vous professionnels et vos séminaires. La valeur des contreparties accordées peut atteindre jusqu'à 25% du montant du don.

Vous êtes un particulier :

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 66% des sommes versées, retenues dans la limite annuelle de 20% du revenu imposable.

CONTACT : François de Banes Gardonne - courriel : francois.de-banes-gardonne@chartreuse.org - tel : 04 90 15 24 22

En partenariat avec les conseils régionaux des notaires de Montpellier et Nîmes, le Conseil régional de l'ordre des Experts Comptables de Montpellier et la société AXA Finance. (Journal officiel de la République française du 28 mai 2011).

RIB : Banque : 10096 - Guichet : 18279 - N° compte : 00069332801 - Clé : 56